



Rapport d'activité

2024

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Voilà désormais sept ans que l'ARSAPP poursuit sa croissance.

À l'image d'un arbre bien enraciné, l'Association romande des spécialistes en analyse de pratique professionnelle s'est solidement implantée dans le sol romand. Quelques racines s'étendent même au-delà des frontières, vers la France et jusqu'en Corse, témoignant d'une dynamique d'ouverture et de rayonnement.

Ses branches, à présent robustes, continuent de se déployer, accueillant de nouvelles et nouveaux membres désireux d'approfondir et de porter un regard réflexif sur leurs pratiques d'intervenant·e·s en APP. Tout au long de l'année, les interventions, les échanges de pratiques et l'organisation d'une soirée atelier ont contribué à renforcer nos compétences et à enrichir nos approches dans le champ exigeant et passionnant de l'analyse de pratique professionnelle.

En parallèle, de nouvelles pousses apparaissent, des liens plus forts se tissent notamment avec le domaine de la santé, élargissant progressivement notre réseau.

L'enracinement de notre association se renforce également grâce à des collaborations, notamment avec le CAS en APP de la HES-SO, la revue d'analyse de pratiques professionnelles et des formations comme celles proposées par Jürg Bischel et Marc Thiébaud sur la coopération, ou encore celle animée par Yann Vacher sur l'ARPPEGE.

Ainsi, l'ARSAPP se développe tant en termes d'ampleur que d'échanges de savoirs et de pratiques partagées.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

LES FORMATIONS

Durant l'année 2024, l'ARSAPP a favorisé pour ses membres, la participation à des formations et à des séminaires, en partageant des invitations et en facilitant les inscriptions. Notamment, elle a communiqué aux sujets des activités suivantes :

1. Le 25 mars, Yann VACHER a proposé un atelier découverte de son dispositif d'Analyse de Pratique Professionnelle à l'attention des membres de l'association. Nous envisageons de reconduire quelque chose de similaire sous forme d'atelier en 2025.
2. Nous avons partagé l'offre gratuite de 3 séances de supervisions pour les personnes ayant suivi au moins deux journées de formation ARC - Action, Représentation, Changement avec Agathe CRESPEL. Cette dernière avait animé à Lausanne en 2023 un atelier sur la notion de "chaise vide" dont nous avons fait la promotion. Nous avons également facilité l'accès au livre "Faciliter l'Intelligence Collective".

LES FORMATIONS CAS HES-SO de SPÉCIALISTE EN ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'ARSAPP s'est présentée en septembre à la volée d'étudiant-e-s du CAS de Spécialiste en analyse de pratique professionnelle. Beaucoup ont été intéressé-e-s par les activités de l'association et comptent la rejoindre une fois diplômé-e-s.

LES INTERVISIONS

En 2024, nous avons organisé cinq intervisions dans les locaux de l'ESSIL à Lausanne. Cela a été l'occasion d'accueillir les nouvelles et nouveaux membres qui nous ont rejoint cette année.

Cet espace est dédié aux rencontres et échanges entre praticien-ne-s, favorisant un accompagnement mutuel. Il enrichit notre réflexion sur l'analyse des pratiques professionnelles et ses diverses formes. De plus, il permet une réflexion collective sur les situations complexes rencontrées par un-e membre du groupe. Le cadre de l'intervision permet de tester des méthodologies d'APP et d'adopter une perspective méta sur le dispositif utilisé et son animation. Cet espace permet également de réfléchir collectivement aux situations complexes rencontrées dans la pratique par un-e membre du groupe.

Une prise de notes est en général effectuée et mise à disposition sur un Drive accessible depuis l'Espace Membres du site internet.

Sessions d'intervision en 2024

- **15 janvier à Lausanne**

Le groupe a souhaité échanger autour d'une thématique : le discours et la parole dans le cadre des APP.

1. **Question 1** : Faire une réflexion collaborative autour de la parole. Comment chacun pense la différence/distinction entre parole et discours avec un exemple.
2. **Question 2** : Le statut de la parole est-il modifié quand la hiérarchie est là et comment la parole peut se libérer ? Est-ce qu'un membre de la hiérarchie peut restreindre la liberté de la parole ? Ou Est-ce qu'une équipe peut accueillir un membre de la hiérarchie et libérer sa parole ?

- **11 mars à Lausanne**

Armande von Wyss a animé cette intervion en proposant une modalité de Théâtre image : image et contre-image et les 3 désirs.

- **22 mai à Lausanne**

Barbara Konrad a animé cette session en proposant une modalité de Théâtre image.

- **9 septembre à Lausanne**

David Munuera a animé cette intervion en proposant de se centrer sur la problématisation selon l'approche du Développement du Pouvoir d'Agir - DPA.

- **20 novembre à Lausanne**

Jean-François Cremona a animé cette intervion en proposant une modalité basée sur le GEASE avec un focus sur les émotions avec la roue de Robert Plutchik.

VIE DE L'ASSOCIATION

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres cette année. L'association compte 25 membres en 2024.

Le comité n'a pas recruté cette année malgré le départ de deux membres en 2023. En effet, le comité compte quatre membres au minimum comme le prévoit l'article 7. des statuts.

PARTAGER SON EXPERTISE

Roxanne Bruchez Ischi et Armande von Wyss avaient répondu en 2023 à l'appel à auteur·e-s de la Revue Sociographe et ont rédigé un article sur l'analyse des pratiques professionnelles au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre du dispositif d'intervision de l'ARSAPP.

L'article intitulé "**Cadre déontologique et éthique pour un dispositif d'intervision d'analyse de pratique professionnelle**" a été publié en mars 2024 dans le N° 85 de la revue du Sociographe "Les coulisses de l'analyse des pratiques professionnelles... ou des supervisions".

Une occasion de plus de faire connaître l'ARSAPP au-delà des frontières suisses et également de formaliser ces temps d'apprentissage en groupe ouvert.

Vous pouvez consulter cet article sur le site [www.cairn.info](https://www.cairn.info/revue-sociographe-2024-1.htm). <https://www.cairn.info/revue-sociographe-2024-1.htm>

L'ANNUAIRE DES MEMBRES

L'annuaire permet aux membres de se présenter brièvement, de mettre en avant leurs spécialités et de rendre disponible leurs coordonnées, ceci pour de potentiels mandataires institutionnels. Il n'est pas obligatoire et seul-e-s quelques membres ont choisi d'y figurer.

Si l'association est interpellée par un organisme qui cherche des praticien-ne-s pour animer des APP, nous le renvoyons à l'annuaire.

Il est disponible à partir du site internet de l'association à la page : <https://www.arsapp.ch/annuaire-des-membres/>.

RAPPORT DU TRÉSORIER 2024



Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,

Conformément aux dispositions des statuts et en ma qualité de trésorier de notre association, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler du **1 janvier au 31 décembre 2024**. Notre association a clôturé les comptes de son exercice comptable de l'année 2023, le **31 décembre 2024**.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon la comptabilité classique de l'associatif en tenant l'inventaire de ses réserves et de ses investissements. En outre, elle établit régulièrement un rapprochement bancaire qui lui permet d'établir la réalité de la trésorerie disponible de l'association. L'ensemble des opérations de saisies des dépenses et des écritures comptables ont été effectuées par Armande von Wyss, présidente de l'association et Christophe Bédary, membre du Comité avec fonction de trésorier. Les statuts de l'association stipulent leur double signature pour libérer les paiements.

Enfin, à la suite de cet exposé, je vous sou mets les présents comptes à votre approbation par l'intermédiaire des vérificateurs des comptes.

Le résultat net comptable :

Le capital au 1 janvier 2024 s'élève à **7488.10 CHF** provenant du solde des exercices comptables précédents.

- Recettes : Comme chaque année, nos recettes proviennent des cotisations de nos membres ainsi que diverses autres recettes. Le montant des cotisations s'élève à **2400.- CHF** et le montant des recettes propres s'élève à **170.60 CHF**.

- Dépenses : Au cours de cet exercice 2024, le montant total des dépenses s'élève à **4'066.75 CHF**. Ce résultat s'explique principalement par les frais liés à la création du site internet. Il s'agit d'une charge unique.

- Résultat de l'exercice : Au cours de cet exercice 2024, le déficit s'élève à **1496.15 CHF**.

Le capital de l'exercice s'élève à 5991.95 CHF, au 31 décembre 2024.

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2024 de notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier et s'inscrit dans un développement logique de son activité. Le nombre des adhérent.e.s est en légère diminution, à **23 personnes**. Nous pouvons néanmoins envisager de mettre en place de nouveaux projets, sans pour autant mettre en danger l'assise financière de notre association.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Mai 2025

RAPPORT DES RÉVISEURS DES COMPTES 2024

Rapport des réviseurs des comptes pour l'année 2024 relatif aux comptes annuels de l'association ARSAPP à l'attention de l'assemblée générale

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan de l'ARSAPP pour l'exercice se terminant au **31 Décembre 2024**.

La tenue de la comptabilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués nous confirmons que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité incombe est tenue correctement et selon les règles de l'art.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels de l'association répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels de l'association faisant apparaître un total des produits de **2570.60 CHF**, un total des charges de **4066.75 CHF**, laissant un résultat déficitaire de **1496.15 CHF**, pour un capital de **5991,95 CHF** au 31.12.2024.

Lieu, date : 19.05.2025 St Prex

Les réviseurs de l'association :

Noms Réviseurs :

1- M. David Junod

2- M. Michael Décombaz

Signature 1



Signature 2



COMPTES ARSAPP 2024

BILAN 2024



Bilan 2024

		Actif	Passif
CCP		5 991,95 CHF	
Capital 01.01.2024	7 488,10 CHF		
Résultat de l'exercice	-1 496,15 CHF		
Capital au 31.12.2024	5 991,95 CHF		5 991,95 CHF
Total		<u>5 991,95 CHF</u>	<u>5 991,95 CHF</u>

COMPTE PERTES ET PROFITS 2024



Compte de Pertes et Profits 2024

	Charges	Produits
Cotisations		2 400,00 CHF
Création site web	2 423,25 CHF	
Yann Vacher - soirée formator	731,75 CHF	
Locations salles	400,00 CHF	
Intérêts et frais bancaires	132,75 CHF	
Frais divers	379,00 CHF	
Recettes diverses		170,60 CHF
Déficit de l'exercice	-1 496,15 CHF	
	<u>2 570,60 CHF</u>	<u>2 570,60 CHF</u>

COMPTE BANQUE 2024



Compte Banque Alternative Suisse 2024

		Crédit	Débit	Concerne
Banque au 1 janvier		7 488,10		
Cotisations annuelles		2 400,00		Membres ARSAPP
Fondation Trajet	24.1.24		2 423,25	création site web
interêt créditeur	31.3.24	4,40		
déduction IA 35%	31.3.24		1,55	
Frais	31.3.24		33,60	
Yann Vacher	21.5.24		731,75	soirée de formation
Frais sur virt	21.5.24		10,00	
Intérêt créditeur	30.6.24	4,20		
déduction IA 35%	30.6.24		1,45	
Frais	30.6.24		33,60	
Bédary Christophe	28.8.24		208,40	remboursement souper AG
Fondation Clair-Val	4.9.24		400,00	Location salle pour séances
Intérêt créditeur	30.9.24	3,80		
déduction IA 35%	30.9.24		1,35	
Frais	30.9.24		32,40	
Infomaniak	31.10.24		170,60	Hebergement site internet
Infomaniak	31.10.24	170,60		paiement refusé
Intérêt créditeur	31.12.24	3,70		
déduction IA 35%	31.12.24		1,30	
Frais	31.12.24		33,60	
		2 586,70	4 082,85	
Total		<u>5 991,95</u>	<u>-</u>	

PERSPECTIVES

POSITIONNEMENT DE L'ARSAPP

Conformément à sa mission, le comité souhaite faire connaître et rendre visible l'ARSAPP auprès des écoles et des lieux de formation.

En septembre 2024, nous avons présenté notre association et ses prestations auprès du CAS HES-SO en analyse des pratiques professionnelles des HETS Genève et Fribourg. Cette séance a été effectuée par un membre du comité. Nous allons réitérer la présentation de l'association lors de la journée de clôture de la formation pour la volée 2024-2025.

Le comité envisage également de se positionner, comme le ferait une association professionnelle, sur les tarifs d'intervention, ou de faire des recommandations à ses membres lorsqu'ils font une offre.

PROCHAINES INTERVISION 2024-2025 à l'Espace Dickens

Espace Dickens, av. Dickens 4 - 1006 Lausanne de 19h00-22h00

Pour des raisons pratiques et budgétaires, le comité a décidé de changer de lieu pour les interventions. Nous allons tenter d'utiliser l'Espace Dickens, situé au 4 avenue Charles-Dickens à Lausanne.

Nous souhaiterions de plus proposer aux membres de l'Arsapp de planifier à l'avance les animatrices et animateurs de l'APP pour les séances d'intervision prévues entre septembre 2025 et mai 2026.

Dates :

- **Lundi 15.09.2025** / Salle 1
- **Mercredi 19.11.2025** / Salle 3
- **Lundi 12.01.2026** / Salle 3
- **Mercredi 18.03.2026** / Salle 3
- **Lundi 04.05.2026** / Salle 3

L'ensemble des membres actuels de l'ARSAPP reçoivent une invitation sur Cally.com

De plus, depuis quelques années, pour faciliter l'organisation, nous avons mis en place un groupe "Signal" qui nous permet d'échanger des messages de dernières minutes. Afin de rejoindre le groupe, chaque membre est invité-e à télécharger l'application Signal sur son téléphone et demander une invitation sur le groupe.

ACCUEIL DES STAGIAIRES DU CAS en APP HES-SO

L'ARSAPP ouvre ses portes pour accueillir des stagiaires en formation, dans le cadre du CAS de spécialistes en analyse des pratiques professionnelles de la Haute École de Travail Social (HETS) de Genève et de Fribourg.

Nous nous positionnons comme ressource de remplacement en dernier recours si des participant-e-s n'auraient pas trouvé de terrain d'observation pour valider les heures de stage demandées dans le cadre de leur Module 3.

Notre position s'explique par le fait que le groupe d'intervision ne représente pas, dans son fonctionnement, un groupe conventionnel d'analyse de pratiques professionnelles.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Forts du succès de la soirée animée par Yann Vacher, nous envisageons d'organiser, en 2025 ou au début de l'année 2026, un nouvel événement à destination de nos membres, sous la forme d'une soirée ou d'une journée de formation. Celui-ci pourrait, par exemple, porter sur l'utilisation de l'entretien d'explicitation dans le cadre de l'APP, en collaboration avec l'association ASE et/ou, à nouveau, avec Yann Vacher.

REMERCIEMENTS

Aux vérificateurs des comptes, Monsieur David Junod et Monsieur Michael Décombaz.

LE COMITÉ

Présidente	Armande von Wyss
Secrétaire	David Munuera
Trésorier	Christophe Beday
Membre	Angèle Bilemjian



Correspondance :
ARSAPP
c/o David MUNUERA
Chemin du 23-Août , 1
1205 Genève

ARSAPP
1223 Cologny
IBAN : CH23 0839 0035 5609 1000 8

Alternative Bank Schweiz AG
4601 Olten 1 Fächer
CCP: 46-110-7

✉ info@arsaap.ch ☎ +41 79 747 81 85

<https://www.arsapp.ch>